



HAL
open science

Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Denis
BARBET, 2009, Grenelle. Histoire politique d'un mot,
Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection “
Res Publica ”

Justine Simon

► To cite this version:

Justine Simon. Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Denis BARBET, 2009, Grenelle. Histoire politique d'un mot, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection “ Res Publica ”. 2010. hal-01446743

HAL Id: hal-01446743

<https://hal.science/hal-01446743>

Submitted on 26 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Compte-rendu de lecture *Semen*, n°29

Denis Barbet, 2009, *Grenelle. Histoire politique d'un mot*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Res Publica », 280 p., 18,00 €

L'ouvrage de Denis Barbet, maître de conférences en science politique à l'IEP de Lyon, propose une analyse précieuse du mot *Grenelle* dans ses dimensions historique, sociopolitique et lexicale.

L'expression *un* ou *le Grenelle* est une antonomase de type « praxonymique » (Bauer 1985), c'est-à-dire une figure de style qui utilise un nom propre comme un nom commun. Ce nom propre désigne précisément un événement fondateur : le Grenelle de 1968, correspondant aux négociations qui se sont déroulées du 25 au 27 mai 1968 dans une salle située rue de Grenelle. L'objectif de l'auteur est de saisir un processus politique et lexical en cours qui se manifeste par l'apparition fréquente, depuis quelques années, du mot *Grenelle* dans des domaines autres que celui du social. Ce processus repose sur un transfert de traits caractéristiques du « référent initial » (le Grenelle de 1968) vers le « référent discursif » (un Grenelle actuel : Grenelle de l'environnement, de l'insertion, de la santé, de la chasse, etc.).

L'auteur s'intéresse particulièrement à l'expression-événement « Grenelle de l'environnement » qui marque en 2007 une véritable explosion de la « formule »¹. L'auteur remarque d'ailleurs que le référent « discursif » « Grenelle de l'environnement » tend à prendre la place du référent « initial ».

Denis Barbet avance l'hypothèse que le mot *Grenelle* est engagé dans une voie de lexicalisation c'est-à-dire que son sens s'est peu à peu stabilisé pour évoquer l'idée d'une « grande négociation ».

Cette recherche, qui a débuté en septembre 2007 pendant le Grenelle de l'environnement et qui s'est achevée en mai 2009, s'appuie sur une analyse de discours utilisant le mot *Grenelle* et sur une enquête documentaire et par entretiens. L'étude repose sur l'exploitation d'un large corpus : plusieurs quotidiens ont été consultés dont le texte intégral du quotidien *Le Monde* de 1987 à 2006 ainsi que la presse hebdomadaire des principales confédérations syndicales de salariés et l'intégralité des textes en 2007 et 2008 résultant de la requête « Grenelle » sur les moteurs de recherche *Factiva* et *Google*.

L'ouvrage est structuré en six chapitres. Examinons-les à présent brièvement.

De manière claire et synthétique, le premier chapitre (**-1- À la recherche des Grenelle : avant, pendant et après 2007**) retrace le processus d'apparition de formules utilisant l'antonomase *Grenelle*, en décrivant le contexte de leur émergence. L'auteur relève plus de 190 emplois de cette formule dont certains peuvent paraître atypiques comme le « Grenelle de l'enseignement catholique » en 2007 ou le « Grenelle de l'arbitrage » en 2008. De 1970 à 1983, l'auteur remarque un faible emploi de l'antonomase. Puis, à partir de 2007, le processus s'accélère sous l'impulsion de l'apparition de la formule « Grenelle de l'environnement ». Les formules apparaissent majoritairement dans le domaine « social » (« Grenelle de la protection sociale » proposé par Pierre Bérégovoy en 1983, « Grenelle de l'insertion » initié par Martin Hirsch quarante ans après mai 68) mais pénètrent aussi d'autres domaines (l'aménagement urbain, la culture, l'agriculture, etc.). Bien que l'idée qui s'impose est que les Grenelle sont souvent des propositions de la « société civile », l'auteur explique qu'en réalité, ils sont à l'interface de la « société civile » et de l'Etat.

¹ L'auteur emploie « cette notion de « formule » dans un sens qui se rapproche de la définition retenue récemment par Alice Krieg-Planque (2009b, p. 63). [...] ». Voir à ce propos la note 17 page 15.

Le second chapitre (-2- *L'invention du « Grenelle de l'environnement »*) se consacre à l'apparition de la formule qui a connu le plus grand succès langagier dans le monde politique comme dans les médias : le « Grenelle de l'environnement ». Le chapitre commence par une explication très éclairante du contexte politique et discursif (notamment grâce aux repères chronologiques page 49) dans lequel le « Grenelle de l'environnement » est apparu. Le 31 janvier 2007, la formule « Grenelle du développement durable » figure dans le texte du « Grand oral » de Nicolas Sarkozy pour la signature du Pacte écologiste de Nicolas Hulot, mais ne sera pas prononcé. Quelques jours plus tard, la candidat reformule sa proposition d'un « Grenelle de l'environnement » dans un article de *News Press* mais cette expression ne va largement se répandre qu'après son apparition officielle lors d'une rencontre à huis clos entre Nicolas Sarkozy, Nicolas Hulot et des dirigeants d'organisations non gouvernementales (ONG) le 31 mars 2007.

Le troisième chapitre (-3- *Les enjeux politiques et institutionnels du « Grenelle de l'environnement »*) constitue l'entrée d'une analyse passionnante de la manière dont l'environnement et la proposition de son « Grenelle » sont devenus de véritables enjeux dans la vie politique française. Le « Grenelle de l'environnement » offre tout d'abord une configuration partenariale inédite multipartite réunissant l'Etat, les patronats, les syndicats, les protagonistes associatifs et les ONG. L'emploi de la formule permet ensuite d'être au service d'une rhétorique de la « novation » donnant l'impression de donner aux citoyens plus de décision dans le domaine environnemental. Ce discours de « rupture » présente ainsi un nouveau mode de « gouvernance » qui veut mettre en avant une démarche « participative ». L'intérêt de ce chapitre se situe encore dans l'analyse du paradoxe « en apparence » de l'utilisation d'une expression issue du monde social par un candidat de droite. L'auteur souligne que Nicolas Sarkozy, comme chaque locuteur, fait vivre l'antonomase à sa manière par « schématisation » (Grize 1978 ; 1990). Barbet montre en outre que l'expression « Grenelle de l'environnement » repose sur une croyance, une ambiguïté historique puisqu'il n'y a pas eu d'accord conclu et signé à Grenelle en 1968. Grâce à ce brouillage mémoriel, l'auteur souligne que l'emploi de la formule permet à la droite de reconstruire l'événement à son avantage en le représentant comme le marqueur de la fin de la mobilisation sociale et du mouvement ouvrier. Au niveau rhétorique, l'antonomase « Grenelle » peut ainsi être utilisée stratégiquement pour dire que l'événement va résoudre une situation critique plutôt que pour reconnaître l'échec de la négociation. D'autres enjeux stratégiques et politiques sont enfin soulignés : comme le recours à un mot de 68 représentant la gauche pour brouiller les frontières politiques ; comme un moyen pour le candidat de se construire un « ethos » (Amossy 1999) de sortie de crise, de négociation et de dialogue ; ou encore comme la démarche de conversion politique de l'écologisme vers la droite, etc.

Le quatrième chapitre décrit l'évolution diachronique des usages et des formes de l'antonomase (-4- *L'évolution des usages de Grenelle (1987-2007)*). Denis Barbet relève quatre principaux usages de la formule *Grenelle* : l'antonomase du nom propre (usage le plus analysé), l'usage métonymique, l'usage toponymique et la référence au Grenelle de mai 68. Plusieurs pistes d'analyses originales sont explorées. L'auteur étudie les déterminants. L'évolution de l'indéfini vers le défini marque par exemple une distanciation plus marquée par rapport au référent initial. Il porte une attention particulière au guillemetage de la formule et des effets produits. Le guillemetage, qui signale une hétérogénéité discursive, peut permettre de mettre en valeur une expression, de préciser un sens, ou encore, s'il est créé par un journaliste, de prendre de la distance afin de montrer son scepticisme dans l'emploi cité du mot *Grenelle*. Après un inventaire des dérivés rencontrés comme le néologisme « Grenellitte

aiguë », le chapitre se termine par une représentation synthétique (tableau page 151) du processus de lexicalisation du mot *Grenelle*.

Dans le cinquième chapitre (**-5- Du référent initial au référent discursif**), sont examinés les différences entre « les *Grenelle* » et les termes associés au mot ou ses concurrents discursifs. Avant tout, l'auteur rend pertinemment compte de l'empilement sémantique de la formule grâce à l'image du « feuilleté mémoriel » (Paveau 2009). Les traits sémantiques du mot *Grenelle* soulignés sont : la négociation, le rapport de force et l'événement à portée historique. D'autres formules sont évoquées - formules quasi-synonymes et parfois concurrentes : l'auteur mentionne le « processus de négociation » ou « processus de consultation », la « table-ronde », le « débat », le « sommet », etc. Dans l'orientation théorique de l'onomastique politique développée par Paul Bacot - avec qui l'auteur collabore - Denis Barbet rappelle justement que le choix des mots permet de prendre position et que celui-ci est souvent l'indicateur de rivalités. Lors de la campagne présidentielle de 2007 par exemple, le candidat UMP préférera le mot *Grenelle* alors que la candidate PS utilisera le mot *Etats-généraux*. Ce cinquième chapitre se termine par une présentation d'exemples d'obstacles à la lexicalisation du mot *Grenelle* comme l'expression « Grenelle des Grenelles » lancée avec ironie par *Le Canard Enchaîné*.

Quant au dernier chapitre (**-6- La recette du Grenelle à la française**), il s'appuie sur l'analyse sémantique et pragmatique de l'usage de ce nom propre devenu plutôt commun. Cette analyse montre que l'appellation « Grenelle » est applicable à d'autres domaines car, au niveau symbolique, elle est synonyme de quelque chose qui fonctionne. L'emploi de mot *Grenelle*, au niveau performatif, fait croire qu'il est possible de produire de l'accord et de sortir de la crise. Le sens social actuel du mot *Grenelle* qui s'est construit progressivement depuis 2007 peut enfin être présenté sous la forme d'un schéma général, détaillé à partir de la page 206 : lorsqu'un locuteur parle de *Grenelle*, il diagnostique, préconise, pense, etc.

Enfin, au terme de cette analyse détaillée, complète et très diversifiée de l'antonomase praxonymique *Grenelle*, Denis Barbet conclut sur l'idée que « [...] le sens [des mots] se forme dans l'histoire à travers le travail de la mémoire, l'incessante reprise du déjà-dit [...] » (Maldidier 1990). Le mérite de cette recherche est lié au fait que l'auteur insiste sur le caractère opératoire de l'acte de dénomination, en discours. En prenant en compte les conditions conjoncturelles de la production du discours, l'analyse du mot *Grenelle* prend ainsi du relief dans une dimension mémorielle et interdiscursive. Cet ouvrage intéressera sans doute les historiens, sociologues et politistes. Sa lecture présente également un fort intérêt pour les chercheurs qui analysent le discours dans une perspective linguistique, communicationnelle ou argumentative.

Justine SIMON
Université de Franche-Comté, LASELDI

POUR CITER CET ARTICLE

SIMON Justine, 2010, Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Denis BARBET, 2009, *Grenelle. Histoire politique d'un mot*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Res Publica », in Paveau M.-A. (coord.), « La théorie du discours. Fragments d'histoire et de critique », *Semen*, n°29, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, pp. 173-177.